CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E88395** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2025**

ÉDITÉ LE 01/10/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976

Raison sociale : SAUBA PARC

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/07/2024

Capital : 168 000

28 RUE SAINT-GERMAIN
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL B308972959

Siret : 308 972 959 00024

Code NACE : 8130Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 41782915E-0004

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 41782915E-0004

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/08/2024

Téléphone : 01 45 94 82 51 **Fax :** 01 45 94 43 40

Portable : 06 02 71 74 05

Responsabilité légale :
DEVINEAU AUDREY DIRECTRICE GENERALE / SAUBADINE PIERRE PRÉSIDENT

Site Internet : sauba-parc.fr

E-mail : sauba-parc@wanadoo.fr

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 860 303 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1351	Espaces verts	24	29/09/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.